



Votre participation compte !

Cher membre de la
Fédération Design Luxembourg

Faisant suite à l'Assemblée Générale à laquelle certains d'entre vous ont assisté, nous souhaitons par la présente,

vous informer des changements que la clc, la

confédération à laquelle Design Luxembourg est

rattachée, souhaite mettre en place à partir

du 1er janvier 2018.

Vous trouverez en annexe la nouvelle convention de coopération qui devra être signée si Design Luxembourg souhaite rester au sein de la clc.

La décision de rester sera soumise au vote des membres et c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir nous donner votre avis par sondage.

Pour rappel ce sondage

est à titre consultatif.

A partir du 1er janvier 2018, trois possibilités s'offrent à

Design Luxembourg et en voici les modalités :

1 Design Luxembourg reste une
fédération rattachée à la clc

La fédération doit s'acquitter d'un montant de 10.000 euros pour avoir accès à un package de services de base tels que mentionnés dans l'annexe. **Ces 10.000 euros seront à financer par les membres de la fédération** de manière équitable. Si la fédération désire des services non prévus dans le package de base, alors ces **services seront facturés à l'heure** (voir l'article sur les services premium).

Les membres de Design Luxembourg doivent s'acquitter aussi d'une **cotisation annuelle clc**, toujours en fonction du nombre de salariés dans l'entreprise. Cette cotisation va être revue à la hausse (**nous n'avons pas pour le moment de chiffres exacts mais elle devrait plus ou moins doubler**).

Les membres de Design Luxembourg doivent enfin s'acquitter aussi de la cotisation fédération dont le montant restera inchangé.

2 Design Luxembourg n'existe plus
en tant que fédération mais un
Groupe de Travail Design (par exemple)
peut être créée sur le thème du design

Cette section est un groupe de travail informel et peut être constitué sur la demande d'au moins 10 entreprises.

Cette section n'est pas autonome ni libre, c'est-à-dire **qu'elle est gérée par la clc dans toutes les décisions à prendre** (au contraire d'une fédération qui est souveraine et qui fonctionne avec un CA pour la prise de décisions). **Toutes les activités de cette section seront brandées clc et non Design Luxembourg.**

Toute entreprise de la clc peut rejoindre la section (y compris celle qui ne sont pas active dans le design).

Dans le cas de la section, seule la cotisation clc est à régler.

La clc effectuera des positionnements de lobbying ou encore l'organisation de conférences (par exemple si besoin) par rapport à la thématique de la section (voir annexe pour les informations complètes).

3 Design Luxembourg n'est plus affilié
à la clc, change de statut et devient
une nouvelle association entièrement
indépendante

DL pourra revoir ses statuts en toute **indépendance et de manière autonome**

Nous pourrions désigner un siège dans un lieu plus en équation avec l'identité de DL.

DL ne sera pas soumis à des pressions financières extérieures.

Des rapprochements complémentaires avec d'autres entités seront plus facile sans nécessairement avoir à forcer une fusion entre ces institutions.

Cette nouvelle position permettra de redéfinir les tâches générales de DL et de mieux organiser et mieux répartir certaines tâches (Events grand public, Events pro, lobbying politique...)

Les cotisations ne seront plus liées aux tarifs mis en place par une institution supérieure à DL mais pourront être revues pour le bon fonctionnement de DL.

Cette solution peut être l'occasion d'un renouveau pour Design Luxembourg.

Les nouveautés et les possibilités sont donc nombreuses et différentes, et c'est alors la raison pour laquelle, nous vous prions de bien vouloir nous donner votre avis quant à votre direction souhaitée.

Une AG extraordinaire de DL est prévue

le 21 ou 23 novembre 2017.

PARTICIPEZ

Nous espérons que vous serez nombreux à voter !

DOCUMENTS

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents ci-dessous.

Groupe de travail clc

Convention d'affiliation et de services